

# MELGVEN

# VIDE GRENIER



*DOMANCHE 7 FEVRIER 2010*

*de 9h à 18h*

*à la Salle Polyvalente*

*ATTENTION !!! Emplacements limités*



Organisation : OFFICE INTERCOMMUNAL  
d'Elliant – Melgven – Rosporden – Saint-Yvi et Tourc'h

Mairie de Rosporden 10, rue de Reims 29140 ROSPORDEN  
Tél : 02.98.66.96.13 / e-mail : [si-rosporden@laposte.net](mailto:si-rosporden@laposte.net)

Bulletin d'inscription à nous retourner avec le règlement



**Bulletin d'inscription au vide-grenier du dimanche 7 février 2010**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Numéro de permis : ..... Numéro de carte d'identité : .....

Emplacements sur des allées

- Particuliers : 4€ le mètre → ..... m x 4€ = ..... €

- Professionnels et artisans : 7€ le mètre → ..... m x 7€ = ..... €

**VIDE GRENIER**  
**OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**  
**Elliant – Melgven – Rosporden – Saint-Yvi et Tourc’h**

REGLEMENT

- 1° - Cette manifestation s'adresse aux professionnels, aux particuliers, aux collectionneurs et aux associations régies par la loi de 1901.
- 2° - Ils sont réputés pouvoir exposer lorsque le bulletin d'inscription, daté, signé et accompagné du règlement, est parvenu à l'organisateur.
- 3° - Le nombre d'emplacements est limité
- 4° - Les exposants seront reçus à partir de 7 H 30 et placés au fur et à mesure des arrivées.
- 5° - L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- 6° - Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9 H et à ne pas remballer avant 18 H.
- 7° - Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de casse, vol ou autres préjudice.
- 8° - Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés.
- 9° - Les exposants s'engagent à apporter leur propre matériel d'exposition (tables – chaises...)
- 10° - Chaque exposant s'engage à nettoyer l'emplacement après utilisation.
- 11° - A l'accueil, chaque exposant doit présenter une pièce d'identité et communiquer le numéro d'immatriculation de son véhicule.

**Madame Le Maire**

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de participer au « VIDE-GRENIER » du dimanche 7 février 2010 à la salle polyvalente.

Veillez agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

A..... Le.....  
Signature :